RENTES ET COUPONS. — ORDRES DE BOURSE

LE COMPTOIR DE CHANGE, 10, *place de la République, à Tourcoing*, paie tous coupons à échéance de juillet. Achats ou ventes au comptant et à terme. Le *Comptoir de Change n'accepte aucune somme en compte de dépôts.*

AVIS

Porteurs des porteurs d'Obligations « PANAMA

La route de Panama est définitivement choisie par l'Amérique et le prix d'acquisition de l'actif de la Compagnie est fixé à 206 millions de francs environ.

RÉPARTITION

MM. A. Moret et Cie, 9, rue de la Gare, Roubaix, ont organisé un *service spécial* pour grouper les titres et les présenter à la liquidation en vue de la répartition qui se fera dans les conditions de leur *circulaire du 1er juillet.*

Les répartitions à encaisser seront augmentées des sommes qui ne seraient pas touchées par ceux qui *omettraient de faire valoir leurs droits à la liquidation.*

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à MM. *A. Moret et Cie, 9, rue de la Gare, Roubaix.* 9289

WATTRELOS

SUCCÈS DE LA MUSIQUE MUNICIPALE

A DENAIN

Le retour des lauréats. - La réception

Bien avant huit heures l'animation est vive au Jardin public où la Musique municipale doit descendre du train pour rentrer à Wattrelos. Il y a là une foule énorme qui grossit de minute en minute, et les sociétés s'échelonnent le long de la rue Carnot. Nous voyons les vélocipédistes de la « Vraie Pédaleuse » et de la « Pédale », le « Rallement des Trompettes », la « Philharmonique du Crétinier », la « Gauloise », l'Union des Trompettes », une délégation de l'« Harmonie des Frans », de Tourcoing, l'« Union Chorale », la « Patriote », les « Enfants de la Lyre », la Musique *municipale de Lannoy*, dont M. Mager est également le chef, la Commission civile de la Musique municipale de Wattrelos, et enfin les lauréats, dans de nombreux landaus où ils disparaissent sous les bouquets multicolores et les couronnes diverses.

C'est un spectacle touchant que celui de toutes les familles des musiciens venant leur apporter des fleurs et des cœurs, des corbeilles et des palmes. Le cortège se met en route à huit heures quarante et à neuf heures arrive à la Mairie, après avoir, tout le long de la rue Carnot, qui est bordée de monde, recueilli les acclamations enthousiastes de la population tout entière.

Le Conseil municipal presque au complet reçoit les lauréats en tête desquels viennent MM. Gustave Jonville, président de la musique; Louis Lourdan, vice-président; Wagner, chef; Simon Hion, ancien capitaine, et les membres du Conseil d'administration. M. le docteur V. Lepilat, maire, félicite les vainqueurs de Denain.

Discours de M. le Maire

M. Lepilat commence par constater que « ils sont aujourd'hui à l'honneur, ils ont été longtemps à la peine. Il rappelle les sacrifices qu'ils se sont imposés, leur travail opiniâtre, le désintéressement de leur chef, les progrès qu'ils ont faits.

« Et tous ceux d'ici, qui vous ont entendus, vous ont vu partir sans crainte, sûrs de votre triomphe, pensant d'ailleurs aux lauriers de vos aînés au concours de Maubeuge, à vos succès dans les concerts de Lille, Dunkerque, Tourcoing, Courtrai, Ath, Blankenberghe et d'autres grandes villes qui ne connaissent pourtant à leurs fêtes que des sociétés d'élite; soulignant aussi aux éloges que vous avait adressés récemment à Tourcoing, l'illustre Mascagni, après avoir entendu l'exécution magistrale de « Phèdre ».

Il signale la joie de toute la population en recevant les télégrammes annonçant leurs succès, disputant avantageusement le prix d'honneur à la musique de Rouen dont les chefs de pupitre étaient des professionnels, professeurs au Conservatoire.

« Il y a concours et concours, ajoute-t-il, et votre succès à Denain, nous en apprécions la valeur, sachant quelle réputation artistique il va donner à la ville. Au nom du Conseil municipal, au nom de toute la commune, je vous félicite, et je vous dis : merci.

» Je bois, dit-il en terminant, à la Musique municipale, à son vaillant et dévoué chef, M. Mager; je bois à son capitaine, à ses soldats, à tous ses musiciens. Je bois à son sympathique président d'honneur, M. Gustave Jonville, à toute la Commission civile, à ses membres honoraires, comprenant même dans mon toast tous ceux qui ont contribué à son développement, les Montagne, les Hion, les Destrez, et d'autres qui, pendant longtemps ont été les soutiens et l'honneur de la société.

M. Gustave Jonville prend alors la parole :

Discours de M. Jonville

« Monsieur le Maire,

» Messieurs les membres de l'Administration et du Conseil municipal,

» Au nom de la Musique municipale, je vous remercie à ses côtés toute la population wattrelosienne de l'empressement que vous venez de mettre à fêter, par la magnifique et grandiose réception dont nous venons d'être les témoins, les succès obtenus au concours de Denain.

» Je ne vous parlerai pas des difficultés que nous avons surmontées, une voix plus autorisée que la mienne vous en donne un compte-rendu.

» Ces succès sans précédent, que Wattrelos n'a pas encore connus jusqu'à ce jour, étant donnée la division sur laquelle nous avons concouru, reviennent non seulement à nos membres exécutants, mais principalement à M. Paul Mager, notre chef éminent, qui, pendant deux mois a dépensé son temps et son talent à les former.

» Nous ne doutons pas un instant qu'en présence des résultats acquis vous ne nous accordiez, Messieurs, votre concours indispensable pour maintenir la réputation que nous nous sommes créée aujourd'hui pour l'honneur et la gloire de Wattrelos.

» Cette réputation acquise par nos succès a été encore accrue lorsque M. Gustave Wettge, ex-chef de la garde républicaine, président du concours, en rendant compte de la décision du jury du concours d'honneur a prononcé ces paroles :

« Le jury, pour montrer sa satisfaction en raison de la haute valeur de la Musique municipale de Wattrelos, si habilement dirigée par son distingué chef M. Paul Mager, décerne à celui-ci, à l'unanimité, un prix spécial de direction ».

» Pour terminer, Messieurs, permettez moi, au nom de la Musique municipale, d'adresser publiquement ici à M. Mager nos plus sincères félicitations et nos remerciements pour son dévouement et de proposer en son honneur un chaleureux vivat. »

Le vivat est chaudement et c'est à M. Paul Mager de parler. Il s'exprime en ces termes :

Discours de M. Mager

« Je remercie M. le Maire et M. le Président pour les paroles si élogieuses qu'ils viennent de m'adresser.

» Je suis heureux de pouvoir remercier ici, publiquement, tous les musiciens, et je reporte sur eux tous ces éloges qu'ils méritent bien, car pendant ces deux derniers mois, c'est-à-dire depuis que notre participation au concours de Denain a été décidée, leur courage ne m'a pas fait défaut et c'est par leur labeur opiniâtre et leur bonne volonté qui ne se sont pas démentis un seul instant, que nous sommes arrivés à obtenir le succès.

» Succès dont nous sommes fiers, bien que le concours d'honneur ne nous ait valu que le deuxième prix. Vous n'ignorez pas que nous avons eu à lutter contre une société musicale classée dans une division supérieure à la nôtre.

» En effet, tandis que nous sommes en division supérieure, deuxième section, la Musique municipale de Rouen se trouve en division d'excellence, et bien que nous nous trouvions en face d'une société qui a pu recruter plus facilement ses éléments, puisqu'il existe à Rouen une Ecole nationale de musique, nos braves musiciens wattrelosiens ont fait excellente figure, et ont disputé chaudement le premier prix. Vous en trouvez la preuve dans le vote du jury qui n'a accordé le premier prix à Rouen que par six voix, tandis que nous en obtenions trois, et dans les termes élogieux dont le président du jury s'est servi en nous annonçant que le deuxième prix nous était décerné à l'unanimité.

» La réception inoubliable dont nous venons d'être l'objet nous est un encouragement pour les luttes futures dans lesquelles, nous l'espérons, nous triompherons d'une façon absolue. »

Les musiciens chantent un vivat à la municipalité : dans la rue, éclate la « Marseillaise », le champagne pétille dans les verres, et après avoir conversé gaîment pendant une demi-heure, on se quitte enthousiasmé de la réception magnifique que la population wattrelosienne avait réservée aux lauréats.

La Musique municipale est alors rentrée à son local dont la façade était splendidement ornée et illuminée.

L'INCIDENT D'ATELIER DE L'USINE DE RACCORDS. — M. Delalé, juge d'instruction, est venu mardi après-midi à Wattrelos et s'est rendu à deux heures à l'usine Lecat, Boutry et Cie, pour y prendre des renseignements concernant l'incident d'atelier que nous avons relaté la semaine dernière. Il a interrogé les ouvriers et entendu les patrons. M. Bossard est resté avec le magistrat durant toute l'après-midi, et M. Delalé n'a quitté Wattrelos qu'à cinq heures et demie.

TOURCOING

LA RÉCEPTION OFFICIELLE

de la « Fanfare du Point-Central » et de l'« Orphéon des Travailleurs »

La réception faite officiellement mardi soir à la « Fanfare du Point Central » et à l'« Orphéon des Travailleurs », qui ont remporté tous deux les brillants succès que l'on sait aux importantes épreuves musicales de Denain, a été véritablement magnifique. Dans cette circonstance la population tourquennoise a, une fois de plus, témoigné tout l'intérêt qu'elle porte à nos sociétés locales, alors que la réputation artistique de Tourcoing est en jeu. C'est ainsi qu'à la nouvelle du succès, communiquée par l'administration municipale, on avait de toutes parts, avec empressement, pavoisé aux couleurs nationales.

L'arrivée à la gare

A la gare, bien avant l'heure fixée pour l'arrivée des sociétés victorieuses, les abords sont envahis par une foule très compacte.

Depuis longtemps on n'avait vu pareille affluence à une réception. Nombreux sont les groupes, les parents et amis, venus, munis de bouquets et de couronnes, à la rencontre de nos musiciens et chanteurs. Les agents de police ont beaucoup de peine à maintenir la foule et l'accès de la gare est impossible jusqu'au départ de la manifestation.

Il est sept heures dix, quand le train de Lille qui ramène les sociétés victorieuses entre en gare. A leur descente du train, MM. les présidents et chefs des phalanges musicales, sont reçus par MM. Herman et Lamarque, chefs des services municipaux, délégués par l'administration municipale, qui attendaient sur le quai. Des félicitations sont adressées, puis on se dirige vers l'avant-cour de la gare, où le cortège se forme aussitôt.

A la vue des vainqueurs ce ne sont, dans la foule, qu'acclamations et applaudissements enthousiastes, et bientôt musiciens et chanteurs disparaissent littéralement sous les fleurs. En tête du cortège marche la musique municipale, puis, viennent la Grande-Fanfare, les Intimes, et des délégations des diverses sociétés subventionnées de la Ville. Derrière le cortège suivent les deux sociétés : la « Fanfare du Point Central » et l'« Orphéon des Travailleurs » ; les membres des commissions, les chefs et présidents ont pris place dans les landaus. De la gare à l'Hôtel-de-Ville, les sociétés défilent au milieu de la foule massée sur les trottoirs.

Le cortège, en quittant la gare, suit les rues Dervaux, du Tilleul, de Tournai, de l'Hôtel-de-Ville, pour arriver place Victor-Hassebroucq.

Sur tout le parcours, les sociétés exécutent les airs les plus entraînants.

A l'Hôtel-de-Ville

Sur la place Victor-Hassebroucq, où l'affluence n'est pas moins considérable, les mêmes manifestations de sympathie se reproduisent en l'honneur des triomphateurs des journées des 29, et 30 juin, et c'est aux cris plusieurs fois répétés de « Vive Desoubrie ! » et de « Vive Laureyns ! » que les deux vaillants chefs précédés de leur société, font leur entrée dans l'Hôtel-de-Ville.

Les sociétés victorieuses sont reçues dans la cour d'honneur, par M. Emile Lecomte, adjoint au maire, entouré de nombreux conseillers municipaux.

M. Lecomte félicite nos deux sociétés. « Il y a quelques semaines, dit-il, quand le Conseil municipal fut appelé à examiner les demandes de subsides des sociétés qui devaient se rendre au concours, il regrettait de ne pouvoir faire plus qu'il n'a fait, car il était certain d'avance du succès. » M. Lecomte adresse ensuite des félicitations aux présidents et chefs de ces différentes sociétés, puis on offre les vins d'honneur.

M. Desoubrie, le dévoué chef de la « Fanfare du Point Central », au nom des sociétaires présents, a remercié l'administration municipale de la grandiose réception qu'on leur avait préparée. Sur sa proposition un chaleureux vivat est chanté en l'honneur de l'administration, puis, le citoyen Delphin Dumortier, conseiller municipal, prend la parole à son tour pour dire un mot sur l'incident regrettable qui s'est produit pendant les épreuves chorales. Plusieurs sociétés ont cru bon de contester le succès obtenu par l'« Orphéon des Travailleurs », mais, dit-il, ces récompenses ont été légitimement accordées. Aussitôt, la réception officielle se termine.

Le cortège se forme dans le même ordre et accompagne les sociétés jusque dans leur local respectif où chacune fête le succès en famille. Les prix obtenus par la « Fanfare du Point Central » sont magnifiques. Ils consistent : le premier prix de lecture à vue, en une palme en vermeil, grand module ; le premier prix d'exécution, une œuvre d'art de grande valeur, intitulée : « Les Arts », signée de Krakowsky ; le premier prix de direction, une plaquette en vieil argent, « Gloria », de Rannay : le prix d'honneur, une couronne en vermeil, grand module, plus 500 francs.

Quant à l'« Orphéon des Travailleurs », il a remporté le premier prix d'honneur qui consiste en une couronne, plus 1.200 francs en espèce.

On dit que la société chorale l'« Union des Travailleurs » aurait l'intention de lancer un défi à l'« Emulation chorale », de Lille, qui a contesté son succès.

LA PROMENADE FLAMANDE. — Le chiffre de la recette faite pendant la promenade flamande organisée pour les sinistrés de la Martinique s'élève à 4.215 fr. 48. Le montant pour frais se chiffre à 397 fr. 60.

Le produit net est donc de 3.817 fr. 88, sauf imprévus et omissions.

Le Comité d'organisation nous demande de reproduire les remerciements qu'il adresse à tous ceux qui lui ont prêté leur concours :

Grâce à l'union, au bon esprit et à la bonne volonté des Tourquennois, l'œuvre de bienfaisance a eu un plein et légitime succès.

Nous remercions particulièrement l'administration municipale, qui a montré toute la sollicitude et la sympathie qu'elle avait pour cette œuvre ; les gendarmes et toute la police ayant à leur tête le dévoué Commissaire central, pour l'excellent service d'ordre organisé, qui a donné au cortège un aspect imposant.

Nous louons et félicitons vivement la Presse et les groupes et personnes qui ont apporté à la Promenade un concours aussi efficace que désintéressé.

C'est à eux tous que revient l'honneur de la charmante fête coloniale dont on gardera le meilleur souvenir à Tourcoing.

RÉUNION DE COMMISSION MUNICIPALE. — Aujourd'hui mercredi, à cinq heures du soir, la commission de l'Hôtel de Ville se réunira à la Mairie afin d'examiner les projets pour l'adjudication de la sculpture de la rotonde, du rez-de-chaussée et de la rampe d'accès du passage des voitures.

UNE FÊTE DE BIENFAISANCE. — Les élèves des cours secondaires organisent pour le dimanche 6 juillet, une fête des plus intéressantes, « une foire aux plaisirs » où les attractions les plus diverses feront la joie des petits. La fête commencera à trois heures et demie, le concert qui la clôturera, à 6 heures. Les familles des élèves pourront y assister.

La fête se faisant au profit des pauvres, la Directrice des cours secondaires invite toutes des personnes charitables à prendre part à cette bonne œuvre.

UN OBIT POUR MGR LEBLANC. — Jeudi prochain, à neuf heures, aura lieu, en l'église Saint-Christophe, l'obit solennel anniversaire pour Mgr Henri Leblanc, ancien supérieur de l'Institution du Sacré-Cœur.

A l'issue de l'obit, les restes de Mgr Leblanc qui avaient été inhumés provisoirement dans un caveau de l'ancien cimetière, seront transférés au cimetière du Pont-de-Neuville. C'est M. le chanoine Vanbocckstael qui procédera à cette cérémonie.

SOUSCRIPTION NATIONALE EN FAVEUR DES SINISTRÉS DE LA MARTINIQUE. — Sommes versées au bureau de la Population : Léopold Florin, entrepreneur de démolitions, place des Phalempins, 5 fr. ; Félix Baudart, comptable, rue de la Malcense, 103, 3 fr. ; Gustave Valcke, sergent de ville, rue du Chevalier-Bayart, 0,50 ; Paul Langlais, tapissier, 1, rue de Cassel, 5 fr. ; les membres de la Musique municipale, 37 francs.

VISITE DES ÉCOLES. — M. E. Petit, inspecteur général de l'enseignement primaire, est venu à Tourcoing hier, mardi, et, accompagné de M. Bourrbon, inspecteur primaire de la circonscription ; il a fait une visite de toutes les écoles publiques de la Ville.

POTERIE DU BLANC-FOUR. — Dépôt : Rue du Calvaire, 50. — Briques creuses.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A l'usine de MM. Mathon et Dubrulle, fabricants, un apprêteur, Charles Hurtemans, 20 ans, demeurant rue de Roncq, 15, s'est brûlé le pied gauche avec de l'eau bouillante. Dix jours de repos.

— Au peignage de MM. Albert Malard et Cie, rue de Guisnes, un homme de peine, Charles Gouy, 47 ans, domicilié à Mouveaux, rue du Midi, s'est contusionné le petit orteil gauche avec une brouette. Quatre jours de repos.

— Dans l'usine de M. Alphonse Pollet, fabricant, rue de Bradford, une ouvrière tisserande, Victorine Feys, 30 ans, demeurant rue de l'Epinette, 5, s'est blessé le pouce droit dans son métier. Quatre jours de repos.

— Dans l'établissement de MM. Charles Tiberghien et fils, rue d'Alsace, un machiniste, Emile Dumon, 38 ans, demeurant rue de Lorraine, s'est blessé à la joue gauche avec sa barette en graissant sa machine. Quatre jours de repos.

LES ARRIVAGES AUX HALLES. — Hier, mardi, il s'est arrivé aux Halles : choux-fleurs, 1.000 ; pêches, 70 kil. ; cerises, 180 kil. ; fraises, 100 kil. ; haricots, 120 kil. ; abricots, 40 kil. ; pommes de terre, 50 kil. ; salades, 800 ; pois, 40 kilos.

Communications

TOURCOING. — Fanfare « les Intimes ». — Répétition générale obligatoire, ce soir, mercredi, à huit heures trois quarts précises.

MOUVAUX

LA CULTURE DU LIN. — Cette année, la culture du lin a été faite par M. J.-B. Lecroard, cultivateur à Mouvaux, sur une superficie de 86 ares 20 centiares. A cet effet, le maire de la ville de Mouvaux prévient ses administrés qu'il est ouvert, à la Mairie, à partir d'hier, 1er juillet, jusqu'au 15 de ce mois inclus, un registre pour recevoir les observations de ceux qui croiraient devoir en présenter au sujet de la déclaration de culture de lin faite par ce cultivateur.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Au peignage de MM. Lorthiois frères, une ouvrière soigneuse, Germaine Houpine, 26 ans, demeurant à Tourcoing, rue de la Cloche, 51, s'est contusionné la main droite contre son métier. Dix jours de repos.

— A la tannerie de M. Wauquiez, rue Vauban, un ouvrier maçon, Théophile Gerrbem, 47 ans, demeurant à Tourcoing, rue de Bourgogne, au service de M. Bourgois, entrepreneur à la Croix-Rouge, a été blessé à la tête et aux épaules par suite d'un éboulement de maçonnerie. Six à huit jours de repos.

HALLUIN

A LA FRONTIÈRE. — Entre douaniers et fraudeurs. — Un sous-brigadier des douanes blessé. — Un soldat français inculpé. — Une scène de rebellion grave contre les douaniers, comme il s'en produit malheureusement trop souvent à la frontière, a eu lieu lundi soir à proximité du bureau de la route, à Halluin, dans les circonstances suivantes :

Lundi soir, vers neuf heures et demie, le sous-brigadier des douanes Lucien Ibo, et le préposé Georges Dequesne, de service au corps de garde, virent arriver de la Belgique trois hommes dont l'allure leur parut suspecte. Le sous-brigadier s'approcha du groupe et constata que l'un des hommes était muni de pigeons voyageurs (l'importation des pigeons voyageurs est strictement prohibée), qu'il tentait d'introduire frauduleusement. Avant même que le sous-brigadier eut prononcé un mot, le fraudeur le repousa brutalement, puis essaya de fuir vers la Belgique. Mais M. Ibo l'avait saisi et le maintenait, tandis que les deux autres hommes tentaient de gagner l'étranger. A ce moment intervint le préposé Dequesne, qui se précipita pour couper la retraite aux fugitifs, dont l'un portait un volumineux paquet dissimulé sous ses vêtements. Ce dernier, se voyant sur le point d'être appréhendé, lança au douanier un violent coup de poing. Mais tout à coup, six autres rôdeurs, cachés dans une encoignure, sur le territoire belge, coururent sus au courageux fonctionnaire et crièrent au fraudeur : « Entraîne-le et tue-le ». Mais le préposé put se dégager à temps et alla en toute hâte au corps de garde, s'armer d'une lance ; le sous-brigadier Ibo, de son côté, toujours aux prises avec son prisonnier, appelait à l'aide ; Dequesne se précipita à son secours, mais le fraudeur put s'esquiver. Pendant que le sous-brigadier Ibo, à bout de forces, se rendait dans la boulangerie Beylemans, le préposé Dequesne tenait tête aux agresseurs qui paraissaient de plus en plus menaçants. « A ton tour, maintenant, criaient-ils au douanier ». Mais celui-ci put réussir à terrasser l'un des assaillants, c'est cet acte d'énergie qui mit en fuite le reste de la bande. Le préposé Dequesne se trouvant désarmé, rentra au corps de garde.

Le brigadier de police Trock, des Baraques, à Menin, ayant appris l'incident, fit immédiatement une tournée dans le quartier, et c'est ainsi qu'il parvint à découvrir les trois principaux auteurs de la rébellion. Ce sont : Al. Vanoverberghe, tisserand, âgé de 20 ans, né à Halluin et domicilié à Mouvaux ; François Vanoverberghe, 24 ans, soldat au 8e bataillon de chasseurs à pied à Amiens, en congé de vingt jours à Halluin, et Gustave Vanoverberghe, tisserand, âgé de 19 ans, demeurant à Halluin. C'est ce dernier qui était porteur des pigeons et qui a porté les coups dont le sous-brigadier Ibo porte la trace sur tout le corps.

Une enquête est ouverte ; jusqu'ici aucune arrestation n'a été opérée.

RONCQ

FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET. — La Mairie nous communique l'avis suivant :

« Les sociétés autorisées de la commune qui désirent prendre part au cortège et aux primes qui seront distribuées à chacune d'elles, le jour de la fête nationale, sont invitées à se faire inscrire au bureau du secrétariat de la Mairie avant le 6 juillet, dernier délai. Pour avoir droit à une prime, il faudra que les sociétés ayant donné leur adhésion aient pris part au cortège, du commencement à la fin, et qu'elles soient représentées par dix de leurs membres au moins. Le programme de la fête sera publié ultérieurement. »

UNE AFFAIRE DE COUPS ET BLESSURES. — Nous avons succinctement relaté la scène qui s'est produite à Roncq, lundi matin. Le coupable, Charles Catteau, âgé de 33 ans, a été conduit à Lille mardi matin. Quant à la victime, c'est un sabotier, nommé Emile Vandenheede. Il porte au sein droit une affreuse morsure que lui a faite Catteau ; une partie de la paume de la main droite a été également enlevée d'un coup de dent ; Vandenheede a l'œil gauche tuméfié ; il ressent en outre des douleurs internes et crache le sang. M. le docteur Galissot qui lui a prodigué des soins, estime qu'il devra subir une incapacité de travail de trente jours. Le blessé qui, dans la journée de dimanche, s'était livré à des violences sur son amie, la veuve Mens, a été l'objet d'un procès-verbal.

UNE SÉRIE DE CONTRAVENTIONS. — La police a dressé les contraventions suivantes : à Horme Emile, 22 ans, demeurant à Tourcoing, pour bris de clôture et jet d'immondices ; à Emmanuel Comparé, 64 ans, pour ivresse manifeste ; à Victor Graye, 50 ans, pour le même délit, et à Arthur Comparé, pour outrage envers le garde-champêtre Foret.

QUESNOY-SUR-DEULE

UN ACCIDENT DE BICYCLETTE. — Lundi soir vers neuf heures, Mlle Marguerite Delbecque, cafetière à l'Hôtel des Voyageurs, rue de la Gare, a été renversée, en face de la demeure de ses parents, par une bicyclette. Mlle Delbecque est tombée sur le bordure du trottoir et s'est fait plusieurs contusions à la figure et à la jambe gauche. Le cycliste est inconnu.

PÉRENCHIES

UNE SCÈNE DE VIOLENCES. — Mme Marie Spelers, femme Arnould, a déposé une plainte contre la femme Crinquet et sa fille, qui se seraient livrées sur elle à des violences. Mme Arnould a remis à la gendarmerie un certificat de M. le docteur Tanghe, qui a constaté qu'elle portait des contusions à la figure, au côté gauche et aux jambes qui lui occasionneront une incapacité de travail de huit jours. Ces trois personnes habitent le hameau du Grand-But. La gendarmerie a ouvert une enquête.

COMINES

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Dans la fabrique de MM. Hassebrouck frères, un ouvrier cireur, M. Auguste Lecleroq, âgé de 40 ans, domicilié à Comines (Belgique), s'est fait un effort en soulevant une caisse. M. le docteur Wyseur qui a examiné le blessé lui a prescrit un repos de douze jours.

BULLETIN DÉMOGRAPHIQUE DU MOIS DE JUIN. — Naissances 21, dont 19 légitimes et 2 illégitimes; décès, 16 ; mariages, 3.

Voici la cause des décès : tuberculose des poumons, 1 ; tumeurs, 1 ; congestion, hémorrhagie et ramollissement du cerveau, 2 ; maladies organiques du cœur, 2 : pneumonie, 1 : autres affections de l'appareil respiratoire, 2 : diarrhée et entérite, 2 ; néphrite et maladie de Bright, 2 ; suicide, 1 : divers, 2.

LILLE

L'ÉPIDÉMIE DE VARIOLE fait un retour offensif. Du 22 au 28 juin elle a causé 10 décès. Presque tous les quartiers une fois encore sont pris par la maladie. Les faubourgs, épargnés au début, sont maintenant le terrain de choix.

Le bulletin de l'Office sanitaire enregistre, hélas ! pour cette semaine, 50 nouveaux cas, dont 16 à Saint-Maurice, qui n'a rien perdu pour attendre. Les autres quartiers les plus atteints sont en outre : Saint-André, 11 cas ; Wazemmes, 9 cas ; l'Hôtel de Ville, 4 cas.

FACULTÉ DES LETTRES. — Le Conseil de l'Université de Paris a présenté, en première ligne, pour la conférence de langue et de littérature russes, créée par l'Université à la Faculté des lettres, M. Haumant, professeur à la Faculté des lettres de Lille.

LA GRÈVE DE FIVES. — Mardi, à neuf heures, les ouvriers de la maison Wicart ont tenu une réunion à l'« Orphéon » et ont décidé de continuer la grève. MM. Wicart ont alors fait arrêter la machine du tissage et les seules ouvriers et ouvrières, qui travaillaient encore, ont dû, à regret, quitter les ateliers.

LA MADELEINE

UNE FEMME GRIÈVEMENT BRULÉE. — Mme Cordonnier nettoyait ses gants avec de la benzine. Elle s'approcha d'un réchaud, un des gants s'enflamma. Elle voulut éteindre les flammes avec l'autre main, mais le gant imbibé de benzine s'enflamma aussi. Aux cris qu'elle poussa, on accourut. Mme Cordonnier a été grièvement brûlée aux deux mains.

ARMENTIÈRES

MANŒUVRES DE POMPIERS. — UNE TRIPLE CHUTE. — Un accident grave s'est produit lundi soir, vers huit heures un quart, au dépôt de pompes, rue de Roubaix. La section, qui doit prendre part au concours de Douai, le dimanche 6 juillet, exécutait des manœuvres de sauvetage avec l'appareil inventé par M. *Lefebvre*, lieutenant vétéran de la compagnie : une poulie double, munie de cordes s'adaptant à l'anneau de la ceinture que portent les sapeurs-pompiers.

Le caporal Blaise Desacy, après s'être hissé à la hauteur du deuxième étage et y avoir pris à cheval sur lui le sapeur Maurice Gilbert, descendait à l'étage inférieur où un autre pompier, Léonard Bekaert, devait se placer sur son dos ; ce dernier exécuta le mouvement avec une telle brusquerie que la partie en cuir et l'anneau de la ceinture se rompirent et les trois hommes tombèrent sur le sol, d'une hauteur de quatre mètres environ.

Le caporal Desacy et le sapeur Gilbert se relevèrent avec des contusions insignifiantes ; quant à Bekaert, il avait le tibia gauche fracturé près du genou et le nez sérieusement endommagé.

ANNŒULIN

LA MAISON HANTÉE. — On a découvert, pense-t-on, les... esprits (!) qui hantaient la maison de M. le docteur Delcroix. Ces jours derniers des briques et pierres avaient plu encore. Dimanche ce fut mieux, le feu éclatait dans le grenier. Mais, lundi matin, le garde, M. Delcourt, et M. J.-B. Delcroix surprenaient la bonne de la maison se préparant à jeter une tuile sur la vérande. Elle a été arrêtée et aurait fait des aveux. Cette affaire présente encore cependant des côtés mystérieux qu'il faudra éclaircir.

MARIAGES & FIANÇAILLES

— Le lundi 30 juin, en l'église Saint-Nicolas, à Arras, a été célébré le mariage de M. Joseph Tristram, administrateur de la « Croix d'Arras », avec Mlle Hélène Hequet.

— C'est le mercredi 9 juillet que sera bénie, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, à Paris, l'union de Mlle Marguerite Taillandier, fille de M. Henri Taillandier, député du Pas-de-Calais, avec M. Emmanuel Colombel, avocat à la Cour d'appel de Paris.

— On annonce le prochain mariage de Mlle Angèle Bertrand, premier prix de chant du Conservatoire de Lille, avec M. Eugène Fouet de Lille.

NÉCROLOGIE

— Nous apprenons la mort de M. le chanoine Chevalier, curé de la paroisse Saint-Jean-Baptiste à Arras.

— Nous apprenons la mort de M. Eugène Blanchet, capitaine au 110e, chevalier de la Légion d'honneur ; de M. Planet, directeur des douanes, chevalier de la Légion d'honneur, décédé hier à Malo.

— Mardi matin, à onze heures, ont eu lieu, en l'église Saint-Maurice, à Lille, les funérailles de M. Alfred Ovigneur, représentant du Comptoir de l'industrie linière, décédé à l'âge de 77 ans.

LETTRES D'OBIT (beau papier anglais grand deuil). — Imprimerie **A. Reboux.**
(Maison à Tourcoing, rue Carnot, 5).

	SANS INSERTION DANS LE JOURNAL	AVEC INSERTION DANS LE JOURNAL
1000 exemplaires	1.55 le cent	2.00 le cent
900 » »	1.60 » »	2.10 » »
800 » »	1.65 » »	2.20 » »
700 » »	1.75 » »	2.30 » »
600 » »	1.85 » »	2.40 » »
500 » »	2.00 » »	2.50 » »
400 » »	2.10 » »	2.85 » »
300 » »	2.30 » »	3.40 » »
200 » »	2.40 » »	4.00 » »

Les lettres de décès 0.25 cent. en plus au cent.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille DEVOS-FREMAT qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de M. Isidore DEVOS, cafetier, veuf de Dame Joséphine FREMAT, décédé à Roubaix, le 1er juillet 1902, dans sa 78e année, munis des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le vendredi 4 courant, à neuf heures, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — Les Vigiles seront chantées le même jour, à quatre heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, place du Sacré-Cœur, à huit heures trois quarts.

POMPES FUNÈBRES DESCHAMPS-BENOIST

Concessionnaire des hospices et des établissements charitables de la Ville, 64-66, rue de l'Alouette, Roubaix.

Magasin et fabrique de cercueils en tous genres. Décors funèbres et corbillards de toutes classes. Démarches et formalités à l'occasion d'un décès et transport de corps en France et à l'étranger. — Téléphone 627.

Spécialité de Chapelles et Monuments funéraires. EDMOND PACHY, 212G^ne-Rue. TÉLÉPHONE.

NOUVELLES RELIGIEUSES

ROUBAIX. — A l'église St-Joseph. — C'est devant un magnifique auditoire composé en grande partie d'hommes que le R. P. Dupuy, recteur des Rédemptoristes de Lille, prêche chaque soir à Saint-Joseph les exercices préparatoires à l'Adoration. Sa parole chaude, vibrante et sympathique lui attire tous les cœurs. On est persuadé que ce soir, la grande nef spécialement réservée aux hommes sera trop petite pour les contenir.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du mardi 2 juillet 1902

Présidence de M. Bouillon, juge.

SERVANTE INDÉLICATE. — Marie Riquier, 56 ans, femme de journée, demeurant à Roubaix, rue St-André, allait travailler tous les samedis depuis deux ans chez M. Cloteaire Wilfart, négociant, 64, Grande-Rue. Connaissant parfaitement la maison, elle se laissa aller à commettre quelques vols et, samedi dernier, dans la soirée, on l'arrêtait au moment où elle essayait de vendre à une dame

---

FEUILLETON DU 3 JUILLET 1902 — N° 39

LES SEPT HOMMES ROUGES

PREMIÈRE PARTIE

XI. — (SUITE)

Le moment était solennel.

L'inconnu, devant lequel la porte venait de s'ouvrir, s'arrêta à la contemplation de ce dramatique tableau.

Un sourire d'une expression indéfinissable plissait ses lèvres.

— Il était temps ! murmura-t-il.

Mais ces paroles ne furent qu'un souffle à peine saisissable pour son oreille.

Il s'avança vers Ricardo. Le tapis amortissait le bruit de ses pas.

Lorsqu'il fut à côté du Mexicain, il appuya son doigt sur l'épaule de celui-ci.

Ce contact inattendu, à un moment où il se croyait seul en face du blessé, fit bondir Ricardo. Il se retourna et vit l'étranger.

— Qui êtes-vous ? Que voulez-vous ? s'écria-t-il d'une voix étranglée par la surprise et par la peur.

Et, en même temps, il courut vers la lampe et enleva l'abat-jour qui concentrait ses rayons. Aussitôt la lumière se fit dans toute la chambre.

Alors Ricardo se trouva en face de l'inconnu, dont l'entrée discrète l'avait si vivement ému, et, soit que cette émotion ne fût pas encore dissipée, soit que la présence d'un tiers lui fût une cause de trouble, il lui sembla que cet inconnu avait dans sa personne et dans son attitude quelque chose d'étrange et de fatal.

Il paraissait âgé de trente ans environ ; le corps était souple et jeune ; la figure soigneusement rasée, était sans rides ; mais, chose bizarre, les cheveux à demi longs et rejetés en arrière étaient complètement blancs ; le teint présentait cette pâleur mate de l'homme qui a vécu dans la réclusion ou du savant dont la vie s'est passée dans le travail solitaire du cabinet.

Son œil profond, sombre, concentré, avait une expression de volonté et d'énergie vraiment extraordinaire.

— Qui je suis, monsieur ? dit-il tout à coup d'une voix vibrante comme un métal. Médecin ! Ce que je veux ? Remplir les devoirs de ma profession. Il y a ici un blessé, m'a-t-on dit, qui a besoin de mes soins. Je viens les lui donner.

Ricardo contemplait toujours l'inconnu.

— Qui vous a fait appeler ? demanda-t-il.

— Une femme.

— Mme Jacques Brémond, sans doute ?

— C'est, en effet, le nom qui se trouvait sur la carte qui m'a été remise.

— Quelle carte ?

— Celle-ci.

Et l'inconnu montra à Ricardo un morceau de vélin plié en deux qu'il avait gardé dans sa main.

C'était la carte de Jules Bérold.

Au-dessous du nom du journaliste se trouvaient ces mots écrits au crayon :

« Prière à M. le docteur Dionis de se rendre sans retard, rue de la Chaussée-d'Antin, n° ***, auprès de M. Jacques Brémond, qu'une grave blessure met en danger de mort. »

Et un peu plus bas :

« De la part de Mme Jacques Brémond. »

Pourquoi Bérold avait-il ajouté cette ligne ?

Peut-être le journaliste avait-il un but caché qui se découvrira plus tard.

— Encore un mot, monsieur, fit Ricardo. Vous avez vu Mme Brémond ?

— Non.

— Qui donc vous a introduit ici ?

— Un domestique que j'ai trouvé au rez-de-chaussée. Il m'a dit que M. de Santa-Fé, oncle du blessé, était dans l'appartement de celui-ci, et je suis entré sans attendre qu'on m'eût annoncé.

La présence du médecin n'av